



Regroupement des aînées et aînés de la Nouvelle-Écosse

54, rue Queen
Dartmouth (N.-É.) B2Y 1G3
(902) 433-0860

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle

27 novembre 2008

Système de vidéoconférence du CSAP

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Assurance collective Traders – *présentation de René Bourque, courtier*
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2007
5. Rapport de la présidence
6. Adoption des états financiers annuels au 31 mars 2008
7. Nomination de la firme comptable
8. Modifications aux Statuts et règlements
9. Voyage 2009
10. Cotisation annuelle
11. Rapport du comité de nomination
12. Élection de la présidence et de la vice-présidence
13. Ratification de la nomination des représentants régionaux
14. Certificats de reconnaissance 2008
15. Autres
16. Levée de l'assemblée

Présences : 86 membres**Autres invités :**

Erina Termine, directrice générale du RANE
René Bourque, Assurances Goguen Champlain
Micheline Gélinas, directrice générale FFANE
Diane Haché, Patrimoine Canada
Ina Amirault, Office des affaires acadiennes
Cyrille LeBlanc, Courrier de la Nouvelle-Écosse

1. Mot du président

Le président, monsieur Charles Gaudet, souhaite la bienvenue aux membres et aux invités. Il demande aux représentants régionaux de compter le nombre de participants et il constate le quorum.

2. Présentation de Traders

Le RANE est heureux de lancer son nouveau programme d'assurance auto et habitation pour les 50 + ans. Ce programme est offert aux membres du RANE.

Monsieur René Bourque, courtier d'assurances chez Goguen Champlain, présente le programme d'assurance offert par Traders et explique le partenariat entre Traders, Goguen Champlain et le RANE.

Le président du RANE, Charles Gaudet, insiste sur le fait que le RANE n'est pas un organisme qui vend de l'assurance. « C'est un choix que nous offrons à nos membres. C'est aussi une opportunité de sensibiliser les aînés à l'importance de magasiner leurs assurances. Des grosses économies peuvent être réalisées. »

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par monsieur Stan Surette et appuyé par monsieur Eddie Joe Aucoin.

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2007

Proposé par madame Beverly Hugli et appuyé par madame Jeannine Belliveau.

Que le procès-verbal soit adopté tel que corrigé.

Adopté

5. Rapport de la présidence

Monsieur Charles Gaudet présente un sommaire des activités du RANE au cours de la dernière année. Il parle aussi des enjeux et des dossiers importants pour les aînés de la Nouvelle-Écosse tels les coûts énergétiques et le programme Pharmacare. Monsieur Gaudet parle aussi de l'implication du RANE au sein de divers groupes au niveau national et provincial comme la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada et le Groupe des IX de la Nouvelle-Écosse.

Un des défis du RANE est la transmission de l'information aux aînés vivant dans les régions acadiennes. Au cours de la prochaine année, des efforts seront déployés pour rejoindre davantage les gens dans leur région et transmettre plus efficacement toute l'information pertinente concernant les aînés.

En terminant, monsieur Gaudet remercie les membres du CA et la directrice générale pour leur travail et leur appui.

Un rapport annuel a été produit relatant les principales activités et réalisations du RANE au cours de la dernière année.

Proposé par monsieur Désiré Boudreau et appuyé par madame Raymonde Doucet.

Que le rapport de la présidence soit reçu par l'assemblée générale.

Adopté

6. Adoption des états financiers annuels au 31 mars 2008

Monsieur Omer Blinn présente les états financiers au 31 mars 2008.

Tel que prévu par les Statuts et règlements, le RANE n'était pas tenu de faire vérifier ses états financiers annuels car aucun bailleur de fonds ne l'exigeait. La firme comptable de Jean-Marc Chassé, nommée lors de l'AGA 2007, a procédé à une mission d'examen.

Les finances du RANE sont en ordre.

Proposé par monsieur Omer Blinn et appuyé par madame Celina LeBlanc.

Que les états financiers examinés au 31 mars 2008 soient adoptés tels que présentés.

Adopté

7. Nomination de la firme comptable

Conformément aux Statuts et règlements du RANE et pour respecter les exigences de Patrimoine Canadien, les états financiers annuels pour 2008-2009 seront vérifiés seulement si un bailleur de fonds l'exige. Autrement, la firme comptable choisie procèdera à une mission d'examen.

Proposé par monsieur Omer Blinn et appuyé par madame Lucille M.T. d'Entremont.

Que Monsieur Jean-Marc Chassé soit le vérificateur comptable du RANE pour l'année financière 2008-2009.

Adopté

8. Modifications aux Statuts et règlements

Un comité formé de Charles Gaudet, Stan Surette et Erina Termine avait pour mandat de revoir les Statuts et règlements et de proposer des modifications au besoin. Le comité a décidé d'accomplir sa tâche en deux phases. La première phase consistait à actualiser les règlements de façon à les rendre mieux adaptés aux réalités du RANE. Une deuxième phase est prévue pour le printemps prochain. À cette étape, le comité se penchera davantage sur la structure de l'organisme.

Stan Surette présente les modifications proposées et invite les membres à partager leurs commentaires et questions. Une seule question a été posée. Monsieur Peter Boudreau s'interrogeait sur la cotisation annuelle versus une cotisation à vie. Monsieur Surette explique que le comité verra à cette question lors de la deuxième phase.

Le Conseil d'administration du RANE recommande l'adoption des modifications aux Statuts et règlements tel que présentés.

Proposé par monsieur Stan Surette et appuyé par madame Madeleine Samson.

Que les modifications proposées aux Statuts et règlements du RANE soient adoptées.

Adopté

9. Voyage-échange 2008

Les membres sont appelés à proposer une destination pour le Voyage-échange 2008. Après une longue discussion, les membres présents passent au vote. La destination choisie est Saint-Pierre et Miquelon. Cependant, plusieurs membres

expriment leurs préoccupations au sujet du prix de voyage. En raison de la valeur du dollar et de l'Euro, le prix demandé pour le voyage risque d'être très élevé. Les membres demandent au CA d'évaluer le coût du voyage et de prendre une décision en fonction des résultats obtenus. Si Saint-Pierre et Miquelon n'est pas retenu, le deuxième choix est la Péninsule acadienne.

10. Cotisation annuelle

Le bureau de direction recommande que la cotisation annuelle pour les membres individuels soit 5\$, une augmentation de 2\$. Pour ce qui est de la cotisation annuelle des associations, le bureau de direction recommande qu'elle demeure inchangée à 10\$.

Proposé madame Thérèse Benoît et appuyé par madame Raymonde Doucet.

Que le prix de la cotisation annuelle soit 5\$ pour les membres individuels et 10\$ pour les associations.

Adopté

11. Rapport du comité de nomination

Monsieur Ben Samson, président du comité de nomination, présente son rapport.

Il soumet à l'Assemblée les noms de monsieur Charles Gaudet pour la présidence, de monsieur Stan Surette pour la vice-présidence, madame Raymonde Doucet et Roger Arsenault pour les nouveaux postes d'administrateurs. Il n'y a pas d'autres nominations.

Proposé par monsieur Stan Surette et appuyé par madame Beverly Hugli.

Que le rapport du comité de nomination soit reçu.

Adopté

12. Élections de la présidence et de la vice-présidence

Proposé par madame Beverly Hugli et appuyé par madame Joyce Fawcette

Que monsieur Ben Samson agisse à titre de président d'élection.

Adopté

Proposé par madame Beverly Hugli et appuyé par madame Joyce Fawcette

Que monsieur Charles Gaudet soit élu président, que monsieur Stan Surette soit élu vice-président et que madame Raymonde Doucet et monsieur Roger Arsenault soient élus administrateurs.

Adopté

Monsieur Charles Gaudet est élu par acclamation au poste de président.
Monsieur Stan Surette est élu par acclamation au poste de vice-président.
Madame Raymonde Doucet et monsieur Roger Arsenault sont élus par acclamation aux postes d'administrateurs.

13. Ratification de la nomination des administrateurs

Les représentants régionaux au Conseil d'administration nommés pour l'année 2008-2009 sont :

Représentant Argyle :	Peter Boudreau
Représentante Chéticamp :	Yvette Aucoin
Représentante Clare :	Jeannine Belliveau
Représentante Pomquet :	May Bouchard
Représentante Halifax :	Beverly Hugli
Représentant de l'Île Madame :	Ben Samson

Proposé par monsieur Charles Gaudet et appuyé par monsieur Stan Surette.

Que la nomination des représentants régionaux soit ratifiée.

Adopté

14. Certificats de reconnaissance 2008

Chaque année, le RANE souligne la contribution exceptionnelle d'un aîné à sa communauté en lui remettant le Certificat de reconnaissance. Cette année, le RANE a innové en invitant tous les clubs d'aînés à nommer un bénévole méritant. En plus du Certificat de reconnaissance 2008 au niveau provincial, neuf certificats régionaux ont été décernés. Le Courrier de la Nouvelle-Écosse présentera un portrait des récipiendaires 2008.

Le Certificat de reconnaissance 2008 a été remis à monsieur Roger Arsenault pour son implication continue auprès de la jeunesse et plus particulièrement pour sa contribution exceptionnelle à titre de président de la grande Finale des Jeux de l'Acadie 2008 à Halifax.

Les Certificats de reconnaissance régionaux ont été décernés à :

- Simon Joe Bourgeois – Le club des retraités de Chéticamp
- Julia Doiron – Les aînés de la Société Sainte-Croix de Pomquet
- Joyce Fawcette – Le Club français de Chezzetcook
- Blanche Saulnier – Les Femmes acadiennes de Clare
- Evangeline Deveau – Le Mavillette Senior Club
- Imelda Chiasson – Les Horizons de Concession
- Irene Lombard – Le Clare Senior Citizens' Club
- Joanna d'Entremont – Les Nouveaux Horizons de la Baronnie
- Phyllis M. Cottreau – Le Club des Acadiens seniors de Wedgeport

15. Levée de l'assemblée

Madame Jeannine Belliveau propose la levée de l'assemblée.
